Recyclage BS

Formations Réglementaires

16/09/2026

Public et prérequis

Toutes personnes chargées de réaliser des interventions élémentaires en basse tension, sous la direction d'une personne habilitée BC ou HC.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Les objectifs

Maintenir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique conformément à la norme NF C 18-510.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

- Retour d'expérience
- Les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Appréhender une zone de voisinage.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre d'habilitation.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- Les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Reconnaître les signalisations et les repérages associés.
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Les étapes de la mise en sécurité d'un circuit
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation).
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire
- Délimiter et signaler la zone d'intervention BT.
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

11 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Modalité d'évaluation

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

664 personnes formées en 2023

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3